



Suppression de la pension alimentaire par mon ex conjoint

Par **corinne54**, le **11/01/2010** à **10:11**

Bonjour,

J'ai deux enfants de 8 et 21 ans a charge et j'avais une pension par mon ex conjoint. Mais celui ci ne me paye plus de pension pour ma fille de 21 ans car elle est toujours a ma charge , et excerce une activite mi temps , avec un salaire mensuel d'environ 500 euros.;

A t til le droit de supprimer de lui meme la pension alimentaire etant donné que ma fille excerce une activite?

Dois je refaire une demande aupres du juge aux affaires familiales??

Je vous remercie de bien vouloir me tenir informée de mes droits sur ces situation actuelle..

Merci beaucoup,